

L'AGRICULTURE : un ATOUT réactif pour nos territoires

Dans un territoire de 7235 km², l'activité agricole demeure au cœur de l'économie rurale. 9 % des actifs du département dépendent directement de l'agriculture et de la première transformation des produits agricoles. Mais les politiques libérales portent en elles l'agrandissement des exploitations et la diminution du nombre d'actifs agricoles ; nos produits sont trop souvent transformés et valorisés hors du Cher ; et la qualité de notre eau se dégrade.

Un projet de développement durable pour l'agriculture du Cher

Le Conseil Général s'est donné **trois objectifs pour infléchir la tendance** : privilégier l'installation sur des exploitations de taille raisonnable, fixant l'emploi dans le Cher ; favoriser les circuits courts et la transformation de produits agricoles sur place pour créer de la valeur ajoutée et des emplois ; et accompagner les exploitations dans la réduction des pollutions.

Il y a plusieurs façons d'être agriculteur ...

... et donc plusieurs façons **d'être aidé pour son installation** par le Conseil Général du Cher. Les aides à l'installation sont ouvertes à tous en privilégiant un soutien plus élevé aux installations hors cadre familial, le système avec élevage et la diversification des productions. Une **cinquantaine d'installations** sont ainsi aidées chaque année en complément des aides de l'Etat. Mais la majorité départementale a voulu être plus accueillante et plus ambitieuse pour des « nouvelles installations non aidées - par l'Etat - (NINA) », c'est-à-dire des projets « hors normes ». Pour eux, un accompagnement particulier est financé avec le **parainage d'agriculteurs** de la Confédération Paysanne. 37 ont bénéficié du dispositif depuis sa création en 2005. Le Cher a fait école : au vu de la pertinence de ce dispositif, le relais a été repris par le Conseil Régional.

Côté emploi, signalons aussi **l'aide au service de remplacement et aux femmes actives en milieu rural**, et le soutien particulier aux exploitations en difficulté.

Favoriser la transformation et la valorisation des produits agricoles dans le département

Les **différentes filières agricoles** bénéficient du soutien du Conseil Général du Cher : les vergers pour la plantation de nouvelles variétés et l'aide à la promotion des pommes du Cher ; la filière grandes cultures pour expérimenter sur la diversification et la préservation du milieu en grandes cultures ; les filières bovine et ovine (voir ci-contre) ; la viticulture enfin avec en particulier le soutien accordé aux études préalables à la mise aux normes des installations de stockage et traitement des effluents viticoles ; l'expérimentation sur de nouvelles cultures pour des bio-matériaux est aussi encouragée. Tous sont incités à réaliser des **diagnostics énergétiques de leurs exploitations**.

Citons aussi **la filière bois**, encouragée dans sa structuration et son développement par l'aide apportée par le Conseil Général aux chauffeuses bois et, plus récemment, la subvention accordée pour la création d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) pour la valorisation des haies du bocage.



2004-2010, un Département ...

INNOVANT

ZOOM :

Un soutien à l'élevage qui ne se dément pas

L'élevage bovin viande, traditionnel dans le Cher, assure le maillage de nos communes rurales dans le Boischaut et la Marche, la Vallée de Germigny et une partie du Pays Fort. C'est une activité fragile, de plus en plus soumise aux aléas des marchés de la viande et des marchés céréaliers. Cela justifie les nombreux soutiens mis en place par le Conseil Général, dans la limite des règles imposées par l'Union Européenne :

- aide à la réalisation et à l'intégration paysagère des bâtiments d'élevage ;
- soutien au Groupement de Défense Sanitaire (GDS) à hauteur de 160 000 € par an
- maintien du service public du laboratoire départemental d'analyse pour contribuer à lutter contre les pandémies
- aide à la reprise de l'abattoir de Saint-Amand pour conserver un abattage et une transformation en proximité
- accompagnement de la modernisation du marché au cadran de Châteaumeillant et aide au montage d'un projet pour le marché des Grivelles de Sancoins
- soutien à la ferme expérimentale de recherche appliquée sur l'élevage allaitant des Bordes (dans l'Indre).



Renforcer le dialogue entre producteurs et consommateurs ... sans oublier les touristes

Rapprocher consommateurs et producteurs

est une façon de faire vivre le monde rural et d'éviter le monopole des grandes surfaces. C'est pourquoi la majorité départementale a renforcé depuis 2004 l'aide aux comices agricoles - en 2011, Lignières, Baugy, Graçay et La Chapelle d'Angillon, pour en faire de véritables moments de fête et de rencontre de la ruralité. Il soutient des opérations telles que la Ferme du Printemps et l'opération de ferme en ferme.

Concernant **l'agriculture biologique**, le Conseil Général a concentré son aide sur l'animation et le développement de la filière en finançant les actions du Groupement d'Agriculture Biologique.

A noter que depuis 2007, **toutes les aides individuelles à l'agriculture intègrent les critères de développement durable** : revenus disponibles, création d'emplois, présence d'élevage, filière courte ou labels, agriculture biologique ...



- le soutien à toutes les formes d'installation en agriculture
- l'accompagnement des initiatives rapprochant producteurs et consommateurs
- une attention particulière à l'élevage